



Photo prise à la halte routière : Fenêtre sur le fleuve

Profitons de nos sites municipaux

Dans ce numéro

Mot du Maire	2	Sûreté du Québec	19
Info – Municipalité	3	Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent	20
Marché public	9	Club de Loisirs pour Adultes de Deschaillons	22
SPA Mauricie	10	Services communautaires	23
L'écocentre	13	Bibliothèque	25
MRC de Bécancour	14	Horaire des navires	27
SSIRMRCB	17	Information générale	28



L'hiver vient à peine de se terminer et déjà nous avons eu notre première canicule de l'année. Certains diront avec raison qu'il était temps d'y arriver à cette douceur après l'hiver froid que nous avons subi. Pour plusieurs d'entre nous cependant cela nous démontre que les changements climatiques sont une réalité qu'on ne peut ignorer. Nous devons nous y adapter et prendre les moyens nécessaires pour contrôler la cause principale que sont les émissions de gaz à effet de serre que nous générons.

Plus facile à dire qu'à faire, mais pas impossible. Dans ce dossier complexe, les municipalités jouent un rôle très important en priorisant la lutte et l'adaptation aux changements climatiques dans toutes les facettes de leurs prises de décisions.

En tant qu'acteur important du développement économique nous y intégrons une vision durable. Vous entendez souvent parler de cette notion qui en passant n'est pas une mode passagère comme certains élus provinciaux le

laissent entendre.

Le développement durable, c'est mettre en place les conditions nécessaires au maintien de l'intégrité de l'environnement, assurer l'équité sociale et viser l'efficacité économique. Notre municipalité comme d'autres joue un rôle clé en agissant sur plusieurs enjeux du développement durable comme la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau potable et des eaux usées, l'aménagement territorial, l'aménagement d'infrastructures de loisirs actifs tel que piste cyclable et de randonnée, modules d'exercices, etc.

Mais la valeur réelle d'un tournant pour le développement durable repose essentiellement sur la mobilisation des citoyens, des entreprises, des organismes communautaires et institutions, vers une vision commune de l'avenir de la collectivité.

C'est là que votre conseil municipal veut jouer pleinement son rôle de rassembleur par une démarche de planification stratégique durable à l'échelle de notre communauté. La municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a déjà réalisé des planifications de développement qui ont été fort utiles et qui constituent toujours une base de référence. Cependant, les conditions, comme les gens, évoluent. Les enjeux collectifs et les orientations qui doivent constituer les bases du développement durable de notre collectivité demandent une grande réflexion et un engagement des élus, des citoyens, des entreprises et intervenants sociaux. La crédibilité et la continuité de la démarche en dépendent.

Le choix des professionnels qui nous accompagneront se fera en fonction de leurs compétences générales et de leur expertise en communications. La mise en place de processus favorables à une réelle participation dans le cheminement décisionnel sera une priorité. Le développement durable dépend d'une vision commune qui ne doit pas être imposée.

Le conseil désire positionner les relations avec les citoyens comme axe stratégique prioritaire.

*Christian Baril,
Maire*



Il a été résolu ... aux séances de mars à mai 2022

Contrats :

Octroyé un contrat à :

- Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L pour la préparation d'un projet de règlement relatif à l'occupation du domaine public.
- Mutuelle des municipalités du Québec, pour la reconduction du contrat d'assurance.
- Tetra Tech QI inc. pour l'assistance technique dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ.).
- R.M. Pépin, pour le fauchage des bordures des chemins municipaux.
- M^{me} Danièle Saint-Hilaire pour l'entretien de l'aménagement du parcours santé.
- GROBEC pour la réalisation d'une caractérisation permettant la délimitation exacte d'un milieu humide sur le territoire.
- Compteurs Lecompte ltée, pour la calibration des 2 débitmètres à la station d'eau potable pour une période de 3 ans, soit : 2022-2023-2024.

Autres décisions:

- Embauche de M^{me} Linda Châteauevert comme concierge de la salle municipale et du bureau municipal depuis le 1^{er} février dernier.
- Appui des élus municipaux « Solidaires du peuple Ukrainien ».
- Autorisation d'achat d'uniformes permettant à chaque premier répondant d'avoir des uniformes de base.
- Achat de fleurs auprès du fleuriste Jardinier Fortier, pour garnir les 10 pots de fleurs et 11 jardinières.
- Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2022 au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation approuvé en date du 9 février dernier.

- Vente d'une partie du lot 6 469 890, ancien chemin public, à Michel Fortier et M^{me} Carolyne Gagné, pour la somme de 1 \$.
- Vente d'une partie du lot 6 469 890, ancien chemin public, à M^{me} Lise Fillion, pour la somme de 1 \$.
- Vente d'une partie du lot 6 469 890, ancien chemin public, à M. Alain Rioux, pour la somme de 1 \$.
- Vente du lot 6 469 889, ancien chemin public, à M. Claude Rose et M^{me} Marie-Hélène Proulx, pour la somme de 1 \$.
- Vente du lot 6 490 814, ancien chemin public à la Fabrique de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, pour la somme de 1 \$.
- Approbation de l'horaire et tarification relatifs au marché public pour la saison 2022.
- Adhésion à l'Association des Marchés publics du Québec pour la saison 2022.
- Mandat donné à la directrice générale afin de procéder au processus d'appel d'offres public relatif au belvédère de la halte routière : Fenêtre sur le fleuve.
- Délégation donnée à la directrice générale pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes à la MRC de Bécancour le 9 juin prochain.
- Acceptation de la soumission de Yvon Roy (1986) inc. pour la mise à niveau du système d'alarme du bureau municipal.
- Déclaration faite que la section de rue du nouveau lot 6 085 820 n'est plus une rue publique.
- Vente du lot 6 085 820, ancien chemin public, à M. Claude Mailhot, pour la somme de 1 \$.
- Embauche de M. Alexandre Labarre au poste de technicien des travaux publics depuis le 25 avril dernier.



Il a été résolu ... aux séances de mars à mai 2022

Autres décisions (suite) :

- Acceptation du partage des coûts entre la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Parisville concernant la tenue du camp de jour.
- Approbation de la nouvelle entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.
- Entériner l'achat de feux de chantier auprès de la compagnie Signal Services inc.
- Mandat donné à la directrice générale afin de procéder au processus d'appel d'offres public relatif aux travaux de réfection de chaussées de la 16^e Avenue et du rang Saint-Charles Est.
- Ajout de la municipalité de Villeroy à l'entente intermunicipale relative au service de vidange des fosses septiques, le maire est désigné pour signer la nouvelle entente intermunicipale.
- Adhésion de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à l'organisme GROBEC pour une période de 1 an, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, au coût de 75 \$.
- Autorisation donnée à la directrice générale pour effectuer une demande d'aide financière à l'UPA Centre-du-Québec dans le cadre du marché public.
- Acceptation de la soumission de l'entreprise Auvent W. Lecours inc. pour l'achat d'un auvent pour l'abri des producteurs.
- Autorisation de la dépense pour la réalisation du projet de bonification des bornes de la Route des Navigateurs.
- Acceptation de la soumission de l'entreprise Pépinière Saint-Nicolas inc. pour l'achat de 6 arbres et des frais de plantation.
- Aide financière de 150 \$ au comité « Les loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » pour l'activité « La chasse d'œufs de Pâques » du 9 avril dernier.
- Approbation du protocole de collaboration entre l'association de soccer Les-Seigneuries et la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et aide financière accordée de 350 \$.
- Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle.
- Embauche de M^{me} Anta Rasami au poste de directrice générale et greffière trésorière à compter du 24 mai.
- Dépôt des attestations confirmant que les élus municipaux ont suivi une formation sur le code d'éthique et de déontologie les 10 et 31 mars derniers.
- Acceptation de la soumission de LTR Location pour l'achat d'équipements d'abattage d'arbres.
- Entente avec le Camping Cap à la Roche, pour prendre les mesures de chlore de l'eau potable.
- Acceptation de la soumission de la firme Protection incendie CFS ltée pour l'achat d'un détecteur de gaz en co-propriété avec la municipalité de Parisville.
- Achat d'un cellulaire pour le nouveau technicien des travaux publics.
- Location de 5 toilettes mobiles pour la saison estivale auprès de Groupe Solutech, 1 à la halte routière, 3 près du quai et 1 près de la piste cyclable et du terrain de soccer.

Adoption de règlements :

- Règlement 180-2022 relatif au traitement des élus municipaux.



Il a été résolu ... aux séances de mars à mai 2022

Autres règlements (suite) :

- Règlement 181-2022 code d'éthique et de déontologie des élu(e)s.
- Règlement 182-2022 décrétant les dépenses et un emprunt de 696 570 \$ pour des travaux de réfection de la chaussée du rang Saint-Charles Est et de la 16^e Avenue.

Finance :

- Dépôt des états financiers 2021.
- Acceptation des rapports d'audits de conformité portant sur l'adoption du budget et sur l'approbation du programme triennal d'immobilisation.
- Acceptation du rapport d'audit de conformité portant sur la transmission du rapport financier au MAMH.

Recommandation du conseil consultatif d'urbanisme :

- Acceptation de l'autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain sur le lot 6 084 020, 4, côte du Quai.
- Acceptation de l'autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain sur le lot 6 084 543.
- Acceptation de la demande de dérogation mineure demandée par M. Denis Vaillancourt pour la propriété du 1040, route Marie-Victorin afin d'autoriser une marge latérale de 3,19 mètres.
- Refuser la demande d'amendement qui permettrait diverses activités commerciales sur la propriété au 2148-2150, route Marie-Victorin.
- Refuser la demande d'amendement qui permettrait l'implantation d'une roulotte ou d'une minimaison sur roues sur le lot 6 084 101, au 154, route Marie-Victorin.

- Refuser la demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole présentée par le ministère des Transports.

Comptes de taxes municipales 2022

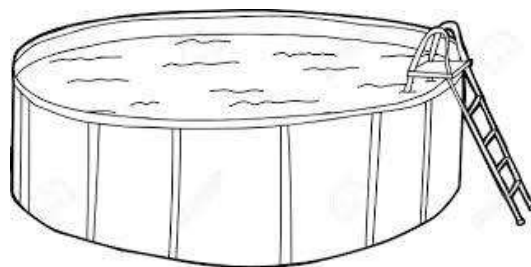
Veuillez noter que la date limite pour acquitter votre deuxième versement des taxes municipales 2022 est le **30 juin prochain**. Vous pouvez acquitter vos taxes par guichet, par chèque ou via votre institution bancaire. Des reçus seront envoyés seulement sur demande.



RETRAIT/INSTALLATION DE PISCINE

Il est important d'aviser la municipalité lorsque vous enlevez votre piscine sur votre propriété, afin de pouvoir ajuster les futurs comptes de taxes.

Pour l'ajout d'une piscine, vous devez communiquer avec nos inspecteurs en bâtiment, un permis est nécessaire pour demander l'installation. Le permis est au coût de 15 \$ et des frais de 75 \$ vous seront facturés par la municipalité suivant le règlement de taxation. 819-298-3300 poste 228.



ALERTES

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

**INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE SYSTÈME
D'ALERTE !**

819 292-2085

DESCHAILLONS.CA

Info-Municipalité

Exercice terminé le 31 décembre 2021 État des activités financières

Revenus	Réalizations 2021	Budget 2021
Taxes	1 290 580 \$	1 276 910 \$
Paielements tenant lieu de taxes	29 156	26 080
Transferts	98 785	57 776
Services rendus	47 636	38 180
Imposition de droits	53 138	17 500
Intérêts	1 524	2 820
Autres revenus	9 636	1 000
Total revenus	1 530 455 \$	1 420 266 \$
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	324 860	341 918
Sécurité publique	237 970	222 858
Transport	274 642	179 898
Hygiène du milieu	569 825	458 868
Santé et bien-être	4 483	5 000
Aménagement, urbanisme et développement	120 309	102 068
Loisirs et culture	111 739	74 623
Frais de financement	16 171	17 887
Total des dépenses	1 659 999 \$	1 403 120 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(129 544) \$	17 146 \$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	4 999 888 \$	-\$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	4 870 344 \$	-\$

Rapport du Maire

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport du maire portant sur les faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport financier 2021

Le rapport financier de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'est terminé le 31 décembre 2021 et a été déposé à la séance de conseil tenue le 5 avril 2022. Les états financiers ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Opinion de l'auditeur indépendant

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, (L'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport du Maire (suite)

Informations importantes à la fin de l'année financière 2021 :

Excédent de fonctionnement de l'exercice :	120 563 \$
Surplus accumulés :	561 202 \$
Fonds de roulement :	200 000 \$
Solde dette à long terme :	576 200 \$
Acquisitions :	40 722 \$
Valeur imposable pour 2021 :	99 978 550 \$
Taux global de taxation :	1,2854 \$

Projets en immobilisations 2021 :

Caserne – Pavage
Puits #8 – Achat de 2 pompes
Station d'eau potable – Pompes doseuses

Traitement des élus 2021 :

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération des membres du conseil :

Le traitement annuel du maire est de 9 000 \$ soit 6 000 \$ à titre de rémunération de base et 3 000 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le traitement annuel d'un conseiller est de 3 000 \$, soit 2 000 \$ à titre de rémunération de base et 1 000 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Pour l'année 2021, il y a eu un ajustement des salaires pour les élus en se référant au règlement 165-2021 relatif au traitement des élus municipaux adopté le 12 janvier 2021.

Je vous remercie de l'appui manifesté envers votre conseil municipal.

*Christian Baril
Maire*

Sentier



« Parcours en santé pour l'été ! »
Deschailhons-sur-St-Laurent

Nouvel aménagement au terrain des loisirs, afin de profiter des exercices en santé et en beauté de la nature !

La piste cyclable et les sentiers boisés chaleureux sont accessibles maintenant à l'année.

L'ensemble des circuits sont balisés et situés à l'arrière du terrain des loisirs, GRATUITS, et ce, 7/7 jours.

Stationnement gratuit : chalet des sports

À surveiller sur la page Facebook et le site internet de la municipalité.



Bienvenue à tous

Info-Municipalité

Un mot du nouveau technicien des travaux publics



Bonjour,

Je me présente je m'appelle Alexandre Labarre.

Je suis natif de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et y habite. Je suis marié et père d'une merveilleuse petite fille qui a actuellement 5 ans.

Mon expérience professionnelle, je l'ai acquise en travaillant au centre de distribution Korvette de Trois-Rivières. J'y ai commencé comme commis d'entrepôt pour terminer en tant qu'assistant gérant.

Je suis un gars qui adore la nature et le plein air. Je suis vraiment heureux de pouvoir travailler pour la municipalité où j'ai grandi, de rendre service à la communauté et d'aider à l'embellissement de notre municipalité.

Au plaisir de vous rencontrer dans mes nouvelles fonctions.

Alexandre Labarre, technicien aux travaux publics

Remerciement et nouvelle concierge

Depuis 2016, M. Raynald Dussault était à l'emploi de la municipalité : concierge à la salle municipale et au bureau municipal. En janvier dernier, M. Dussault nous a annoncé qu'il laissait ses emplois.

M. Dussault, nous tenons à vous remercier pour vos années de services auprès de la municipalité et nous vous souhaitons de bien profiter de ce bon temps que vous vous accordez.

Suite au départ de M. Dussault, la municipalité a embauché M^{me} Linda Châteauvert pour reprendre le flambeau. M^{me} Châteauvert cumulera le poste de concierge de la salle municipale et du bureau municipal.



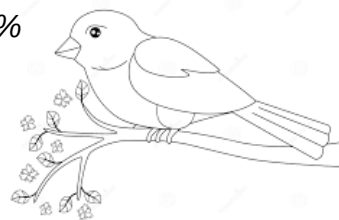
M^{me} Châteauvert, nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux que vous fassiez partie des nôtres.

Mot de votre directrice générale



La pandémie est derrière nous, l'été 2022 on se le souhaite remarquable.

Rempli de visite, d'activité, de soleil, d'agréments, etc., profitons-en à 100 %



Marché public

Plus de produits locaux, plus d'autonomie.

L'importance d'un marché public comme celui que nous avons à Deschaillons-sur-Saint-Laurent n'est plus à démontrer. La situation sanitaire des deux dernières années l'avait déjà révélé. Maintenant, les événements géopolitiques mondiaux le confirment. Une agriculture à petite échelle, régionale et écologique, indépendante des intrants industriels importés et des longues chaînes d'approvisionnement est une solution sur mesure pour assurer notre autonomie alimentaire et la pérennité de notre communauté. Le marché est par essence un partenaire de ce nouveau mouvement de consommation, qui tend désormais à intégrer nos modes de vie.

En effet, entraînés dans la foulée de notre bel élan initial de l'année dernière, de nouveaux producteurs et artisans se sont naturellement ajoutés à l'équipe des marchands cette année. Nous avons la joie d'élargir notre offre de viandes, de légumes, de produits transformés, de gâteries ainsi que de confectios artisanales.

En plus, libérés des contraintes de la Covid, nous aurons cette année une restauration beaucoup plus généreuse et diversifiée. Nous pourrons de surcroît nous en régaler à l'ombre du joli auvent dont la municipalité vient de faire l'acquisition ! Je ne ferai pas ici l'exhaustive énumération de tout ce qui nous attend au niveau des marchands, des événements et des nombreuses dégustations; la meilleure manière est de venir constater par vous-même dès l'ouverture le **11 juin**, en sirotant le traditionnel cappuccino sur la ravissante place de notre marché public!

Suivez aussi le fil des événements hebdomadaires sur la page Facebook du marché public de Deschaillons.

Avec tout mon enthousiasme, je vous dis : à bientôt!

Véronique Poulin, coordonnatrice

**Les samedis
du 11 juin au
3 septembre 2022
9 h à 15 h**





Le civisme, c'est également pour vos animaux de compagnie !

Chaque animal a ses besoins bien à lui et il est important de bien en prendre soin. Il en va de soi que chaque propriétaire lui fournit un environnement agréable et sécuritaire, adapté à ses besoins. Devenir propriétaire d'un animal, c'est également accepter les règles du règlement municipal qui permettent à tous de vivre en sécurité et en harmonie sur un territoire partagé. Ainsi, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre animal de compagnie ne représente pas une source de problèmes pour vous et le voisinage. Assurez-vous donc de :

- Socialiser votre animal, ce qui n'aura que des avantages et vous évitera qu'il morde une personne ou un autre animal;
- Ramasser immédiatement les matières fécales de l'animal sur tout lieu public et immeuble ou logement privé, y compris le vôtre, et en disposer de façon hygiénique dans un délai raisonnable.
- Veiller à ce que votre animal ne trouble pas la paix et la tranquillité de votre voisinage, qu'il soit à l'intérieur de votre domicile (jappements excessifs) ou à l'extérieur de votre domicile (jappements excessifs, vagabondage, déprédation).

Important ! Un règlement d'application de la Loi provinciale sur l'encadrement des chiens est en vigueur depuis le 3 mars 2020 partout au Québec. Voici ce que tout propriétaire de chien devrait savoir :

- L'enregistrement de vos animaux est obligatoire auprès de la SPA Mauricie, dans un délai de 15 jours suivant l'adoption ou un déménagement, renouvelable annuellement;
- Dans un endroit public, un chien doit être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Dans un endroit public, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre;
- Un chien de 20 kg et plus doit porter un harnais ou un licou en tout temps dans les lieux publics sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine.

Ces mesures sont applicables à tous les chiens. Des mesures plus spécifiques sont exigées pour les chiens déclarés potentiellement dangereux. Pour en savoir plus : www.spamauricie.com.





Municipalité de
Deschaillons-sur-Saint-Laurent

COMMUNIQUÉ

Deschaillons-sur-Saint-Laurent – Le 27 mai 2022

IMPORTANT

**À tous les usagers du service d'égout municipal
Des déchets dans le réseau d'égout qui causent des dégâts.**

La municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent demande la collaboration des citoyens afin de réduire les problèmes d'obstruction des pompes du réseau d'égout causés par les déchets jetés dans les toilettes.

Plusieurs articles se ramassent trop souvent dans les pompes et obstruent les équipements. **Les blocages et les bris ont des conséquences financières pour tous puisqu'elles engendrent des interventions dispendieuses, augmentant ainsi les coûts d'exploitation du réseau d'égout.**

Des gestes simples peuvent être posés pour éviter ce genre d'incidents :

- **Lingettes jetables et serviettes** doivent être uniquement jetées dans la poubelle.
- Tous les articles non biodégradables, tels que serviettes hygiéniques, cure-oreille, condoms, mégots de cigarettes ou tout tissu ne doivent pas être jetés dans la toilette.
- Ne jeter aucun solvant, essence ou huile dans les égouts.
- Les restants de table devraient être déposés dans le bac de compost ou à la poubelle.

La municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent remercie les citoyens pour leur collaboration qui pourra faire une différence tant au niveau de l'efficacité de son réseau d'égout qu'au niveau de l'environnement.



Source : Stéphane Tousignant
Inspecteur municipal
Tél. : 819 695-0733

POUR LES RÉSIDENTS DESSERVIS PAR LE BAC BRUN

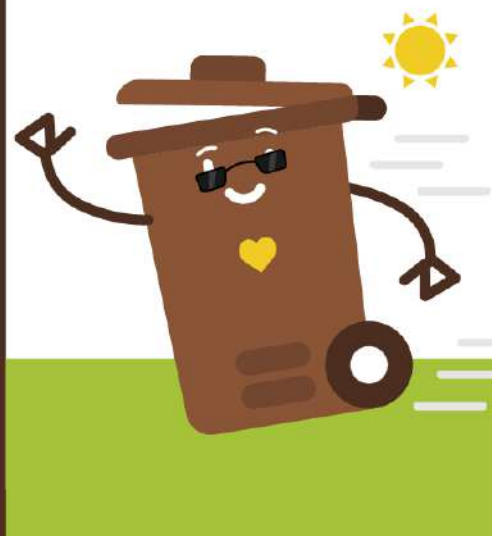
3 RÈGLES SIMPLES:

- **Ça se mange**
(ou c'est une partie
de quelque chose qui se mange)
- **C'est en papier ou en carton**
- **C'est un résidu de jardin**



LA COLLECTE DU BAC BRUN EST TOUTES LES SEMAINES, LES LUNDIS

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR...
VOTRE BRUN!



Pour plus d'information ou pour consulter un enregistrement de la séance d'information publique, visiter le site internet :

www.lavieenbrun.com

Situé au garage municipal : 1995, route Marie-Victorin

ÉCOCENTRE À DESCHAILLONS-SUR- SAINT-LAURENT



Ouvert du 22 avril au 15 novembre

Lundi : 9h à 12h

Vendredi : 12h à 16h30

Samedi : 9h à 13h

Matières acceptées gratuitement

- Bois et branches (sauf bois traité);
- Piles usagées;
- Bonbonnes de propane;
- Peinture et teinture résidentielles;
- Lampes fluocompactes et tubes fluorescents;
- Encombrants métalliques ou en bois (électroménagers, meubles en bois);
- Métal;
- Pneus de véhicules automobiles (maximum 48 ½ pouces sans jante);
- Résidus domestiques dangereux (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc.);
- Produits électroniques (tv, ordinateur, cellulaire, imprimante, système de son, etc.);
- Produits réfrigérés (frigo, congélateur, air climatisé, etc.).

Matières acceptées avec frais



- Matériaux de construction (gypse, fenêtre, bardeau d'asphalte, meuble en mélamine, toilette, etc.)



	Largeur	Longueur	Hauteur	Tarif
« Trailer »	4	6	1	15 \$
	5	6	1	20 \$
	4	8	2	25 \$
	5	8	2	30 \$
« Pick-up »	4	6	2	20 \$
	4	8	2	25 \$
« Valise d'auto »	4		1	10 \$

Services offerts aux citoyens des municipalités de la MRC de Lotbinière et des municipalités de Deschailons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Parisville, Villeroy et Sainte-Françoise seulement.



Poulailler d'agrément
POULES et COQS DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN ?
La réglementation actuelle ne permet pas ce type d'installation en périmètre urbain.

Nous vous invitons à contacter le service d'inspection en bâtiment afin d'obtenir plus de détails ou encore à consulter le règlement de zonage qui est disponible sur le site internet de la MRC de Bécancour.

Il importe de bien vous informer avant d'entreprendre un tel projet.

Pour plus d'information, communiquez avec le service d'inspection de la MRC, par téléphone au 819-298-2070 ou par courriel à inspection@mrcbecancour.qc.ca.

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site internet de la MRC, à partir de la section « services aux citoyens » et de l'onglet « urbanisme et demande de permis ».



** MISE EN GARDE : Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant. **



Effectuer une demande de permis / certificat

Important

Nous vous invitons à déposer vos demandes de permis ou de certificats, au moins 30 jours avant le début de vos travaux. Ce délai est essentiel pour permettre aux inspecteurs d'effectuer les recherches nécessaires à l'analyse de conformité de votre projet.

Un permis est nécessaire pour :

- ✓ construire / rénover / démolir un bâtiment;
- ✓ installer une piscine / spa;
- ✓ installer un équipement sanitaire (fosse septique, champs d'épuration).

Sachez qu'il est possible qu'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique, informez-vous auprès de vos inspecteurs.

Des dispositions particulières s'appliquent dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain, prenez le temps de faire les vérifications auprès du service d'inspection le plus tôt possible.

Un certificat est nécessaire pour :

- ✓ abattre et/ou planter un arbre;
- ✓ changer l'usage d'un bâtiment ou d'un terrain;
- ✓ aménager un stationnement commercial;
- ✓ installer une enseigne ou un panneau-réclame;

- ✓ implanter une clôture, une haie ou aménager un mur de soutènement;
- ✓ aménager une aire de chargement/déchargement;
- ✓ effectuer des travaux dans la bande riveraine d'un cours d'eau;
- ✓ procéder au captage d'eau souterraine (puit);
- ✓ etc.

Le coût du permis est de 15 \$. La facture vous sera acheminée par la municipalité dès la réception du permis délivré par le service d'inspection de la MRC.

Les permis ont une durée d'une année, renouvelable sur demande avant échéance du terme, vous pouvez demander une année supplémentaire au besoin, sans frais.

Vous pouvez maintenant aller chercher le formulaire de demande de permis sur le site de la MRC : www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis dans la section Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Vos inspecteurs en bâtiments et gestion des nuisances :

- Amélia Croteau
- Christian Soucy
- France Légaré

Communiquez avec nous au : 819 298-2070



La médiation citoyenne, une avenue possible

Conflits dans la communauté

Des conflits avec le voisinage peuvent survenir à tout moment et nécessiter une aide externe. Des médiateurs peuvent vous épauler dans les cas de conflits de voisinage, interpersonnels et intrafamiliaux, entre un ou plusieurs citoyens et des organismes (privés ou publics), en milieu de travail, scolaire, sportif, etc.

ÉQUIJUSTICE propose une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

La médiation citoyenne est un processus sécuritaire par lequel un tiers impartial tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes de permettre à celles-ci d'être :

- ✓ écoutées;
- ✓ accompagnées;
- ✓ soutenues.

Le service de médiation citoyenne est accessible à tous, gratuit et confidentiel.

Coordonnées ÉQUIJUSTICE

690, rue De Monseigneur-Panet, bureau 109, Nicolet (Québec) J3T 1W1

Téléphone 819 293-8671

Courriel nicoletyamaskabecancour@equijustice.ca

Le service dessert les municipalités du territoire de la MRC de Bécancour.



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2022

EXTINCTEURS PORTATIFS

Comment les entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

- Vérifiez si l'extincteur est toujours à l'endroit désigné.
- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
- Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs. Si vous devez vous en débarrasser (voir plus bas les consignes pour le jeter).
- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert



S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

VÉRIFICATION

Choisir une personne qualifiée

Tous les ans, nous vous suggérons de les faire vérifier par une personne qualifiée. Ou du moins, les faire entretenir aux 6 ans comme l'exige la norme.

Il est facile de s'y perdre lorsqu'il s'agit de vérifier le travail effectué sur nos extincteurs.

Voici quelques trucs :

- **AUCUN VENDEUR ITINÉRANT** n'est mandaté par votre municipalité ou votre service de sécurité incendie cependant, il peut posséder un permis de colportage. S'il vous dit le contraire, je vous invite à faire une plainte.
- Il est donc important de vérifier sur l'étiquette la date à laquelle l'extincteur a été vérifié pour la dernière fois.
- Un extincteur dont la date de fabrication est d'avant 1984 ne peut plus être rechargé. (habituellement sous le cylindre)
- Un extincteur qui a été rechargé doit **obligatoirement** avoir un collier de vérification, il doit avoir la date de l'entretien et celui-ci doit être intact. Il prouve qu'ils ont dû enlever la tête de l'extincteur pour le mettre en place.

Encore un doute ? Communiquez avec nous !

Nous nous déplacerons pour répondre à vos questions !

Prenez-en soin

Il en fait de même avec vous et vos proches.

**NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS,
POUR VOUS !!!**

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux

Agent en prévention incendie

g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca



Conseil de
prévention

Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour

SSIRMRCB



Visites résidentielles des pompiers

Au cours de l'été/automne 2022

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Dans le cadre de son programme de visites résidentielles, votre service de sécurité incendie de la MRC de Bécancour vous informe que les pompiers visiteront les résidences de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Les visites débuteront dès juin, si possible, et se feront du lundi au samedi entre 8 h et 20 h.

Les visites de prévention dans les résidences figurent toujours parmi les moyens privilégiés pour sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison. Ce sera un moment pour vérifier si vos avertisseurs de fumée sont placés au bon endroit et s'ils sont fonctionnels. D'autres informations seront données concernant les avertisseurs de monoxyde de carbone, appareil de chauffage, installations électriques et plan d'évacuation.

Les pompiers qui iront visiter vos résidences sont des pompiers formés et très professionnels. Ils se présenteront en uniforme avec un véhicule identifié du service incendie. **De plus en cette période, ils prendront toutes les mesures sanitaires nécessaires.**

Le Service de sécurité incendie de la MRC de Bécancour vous demande de les accueillir et de collaborer à cette opération qui pourrait éventuellement sauver votre vie ou celle de vos proches.

Si vous avez des questions ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 288-5694.

Guy Lemieux
Agent en prévention incendie

Communiqué de presse



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES VOLS DE CATALYSEURS

Trois-Rivières, le 2 mai 2022 – La Sûreté du Québec du Centre de services MRC de Maskinongé désire sensibiliser la population par rapport aux vols de catalyseurs sur l'ensemble du territoire québécois, notamment à Trois-Rivières et les environs.

Plusieurs dossiers, qui sont survenus dans les derniers mois, font présentement l'objet d'une enquête par les policiers. Les vols se produisent surtout la nuit dans les stationnements privés, publics et/ou de commerces.

Si vous voyez un suspect, prendre en note les détails suivants : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque ainsi que la couleur. Évitez également de stationner vos véhicules dans les parties isolées des stationnements.

Par exemple, un signalement de bruits d'outils entendus par un citoyen a permis des arrestations par le passé ou encore, des personnes debout qui semblent errer à côté d'un véhicule ou même quelqu'un de couché sous un véhicule. Ces personnes n'effectuent pas forcément de la mécanique sur leur véhicule. Certains comportements ou situations inhabituels méritent d'être rapportés aux policiers en composant le 911, afin d'être vérifiés.

Enfin, pour votre information, le catalyseur est une partie du tuyau d'échappement de votre véhicule où un métal, ayant une certaine valeur chez un recycleur, s'y retrouve. Informez-vous à votre mécanicien ou auprès d'un commerce qui remplace des systèmes d'échappement pour une plaque de protection de catalyseur. Elle peut être installée pour vous protéger contre le vol. Si vous faites installer ce système de protection, pensez à en aviser vos assurances.

Nous vous invitons également à communiquer toute information relative à ces vols à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800-659-4264.

Sûreté du Québec
Région de la Mauricie et de Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca



Succès en succès les activités!

Les activités réalisées par le comité « Les loisirs de Deschaillons-sur-St-Laurent »

SOIRÉE PATINAGE DISCO ET GLISSADE, 26 FÉVRIER 2022



Mission accomplie !

CHASSE D'ŒUFS DE PÂQUES, 9 avril 2022



Je fait bon vivre activement !

Soyez à l'affût des prochaines activités sur la page Facebook.

RECRUTEMENT! En tant que membre ou bénévole, si le cœur vous en dit, soyez les bienvenues !

Contactez Céline Desautels ou Louise Baril. comiteloisirsdeschaillons@hotmail.com

ÉTÉ 22 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

- Soccer
- Volley ball
- Fléchettes
- Washer

MERCI ! À nos commanditaires

Métro Dubuc Deschaillons
Transport Deschaillons
La Municipalité Deschaillons-sur-St-Laurent
Garage Auto Performance
La Pharmacie Gervais/Lemay
Le Relais des Navigateurs



Les Loisirs de
Deschaillons-sur-Saint-Laurent

comiteloisirsdeschaillons@hotmail.com

Pique-niques Villageois

12 juin 2022

Terrain des loisirs

11h30 à 15h30

Tu peux apporter ton lunch !

Hot dogs sur place/cantine sur place



10 juillet 2022

Terrain des loisirs

11h30 à 15h30

Tu peux apporter ton lunch !

Hot dogs sur place/cantine sur place



14 août 2022

Terrain des loisirs

11h30 à 15h30

Tu peux apporter ton lunch !

Épluchette de blé d'inde

Cantine sur place



FÊTE FORAINE

17 septembre 2022

13h00 à 19h00

À suivre....

sur notre Facebook



Club de Loisirs Pour Adultes de Deschaillons*

*Raison sociale de: « Association des Retraités de Deschaillons Inc. »

210, 14 ième Avenue Deschaillons-sur-Saint-Laurent G0S 1G0

Tél. 819-292-3377. Courriel: clubloisirsdeschaillons@gmail.com

FÊTE DE CLÔTURE - SAISON 2021-2022

Le 30 avril dernier, c'était jour de fête pour souligner la fin de saison des activités régulières du Club. Un tournoi de billard « invitation » était organisé et un après-midi de jeux pour tous, suivis d'un cocktail dinatoire. Au plaisir des nombreux membres, impliqués dans l'organisation de la fête, beaucoup de monde avait répondu à l'invitation. Un discours de fermeture, pour terminer l'année en beauté, a été prononcé, sur une note dynamique et attentionnée, par le président intérimaire, monsieur Daniel Demers.



Ci-dessus, des adeptes de billard concentrés sur le jeu, au centre, une partie de train mexicain est en cours et sur la dernière photo, monsieur Benoit Gonthier membre de l'équipe gagnante dans la Classe A.

Après deux années de pandémie, le Club de Loisirs pour Adultes de Deschaillons, a pu enfin vivre une belle expérience de groupe « à la normale ». Une rencontre bienfaisante pour embellir la vie des gens et partager ensemble nos derniers bons moments de loisirs de la saison.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ESTIVALES

Depuis la mi-mai, des membres prennent part à des activités populaires : pétanque mardi et jeudi soir (terrain en face du bureau de poste) et des après-midis de croquet, de billard ou de jasette (7 jours sur 7) au Club. Le programme estival inclut, cette année, de nouvelles activités : cartes (le vendredi et jours de pluie); vendredi soir, à compter de 18h30, des joutes de train mexicain et cours d'initiation au croquet. De plus, le mardi avant-midi est consacré à l'activité physique, pour garder la forme avec des exercices pratiqués en douceur au rythme de chacun.

Pour vous renseigner, consultez les membres du Conseil d'Administration : Daniel Demers (président intérimaire); Michel Nolet et Mario Héroux (administrateurs); Benoit Gonthier (président élu) et Colette Cloutier (secrétaire).

Bon été tout le monde ... nous espérons vous voir nombreux, mercredi, le 24 août prochain, à notre Assemblée générale annuelle, au plaisir !

Centre d'action bénévole - MRC de Bécancour



POPOTE ROULANTE

Pour recevoir la Popote, il faut être âgé de 65 ans et plus ou remplir une des conditions suivantes :

- être en perte d'autonomie;
- être malade (court terme ou chronique);
- être en convalescence;
- avoir un handicap physique.

BUT :

Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie particulièrement les personnes âgées de 65 ans et plus, seules ou en couple.

Offrir un soutien matériel et moral à ces personnes par le biais de repas congelés livrés à domicile.

Savoureux, pratiques et économiques, les repas congelés représentent la solution par excellence pour les personnes souhaitant surveiller leur alimentation. Faibles en gras et en sel, ils ne contiennent ni additif, ni agent de conservation et conviennent autant à la cuisson au four conventionnel qu'aux micro-ondes.

L'inscription est simple : il suffit de nous téléphoner au 819 288-5533 ou sans frais au 1 855 788-5533 pour vérifier votre éligibilité et de remplir une courte fiche d'inscription en toute confidentialité.



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PAIR ?

C'est un système d'appels téléphoniques informatisés qui a pour but d'établir un contact avec les bénéficiaires tous les jours de la semaine.

L'objectif de ce programme est de permettre aux personnes seules de se sentir en sécurité tout en gardant leur autonomie.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME ?

Chaque jour, à l'heure désirée, vous recevez un appel. Dès que vous répondez, votre réponse est enregistrée. Si vous ne répondez pas, une personne que vous aurez désignée sera immédiatement contactée et celle-ci fera les vérifications nécessaires afin de s'assurer que vous n'êtes pas malade ou en danger.

QUI PEUT PARTICIPER À CE PROGRAMME ?

Le système est destiné aux personnes qui résident dans la MRC Bécancour-Nicolet-Yamaska, vivant seules ou avec une personne en perte d'autonomie, malades, en convalescence ou handicapées.

Si vous désirez de plus amples informations, veuillez contacter madame France Paquin au Centre d'action bénévole à Sainte-Sophie-de-Lévrard au 819 288-5533 ou sans frais au 1 855 788-5533.

Ce service est gratuit !

Services communautaires

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discretion Dépassement de soi



SAM a besoin de vous pour son
Soutien et Accompagnement à la Maison

SAM c'est...

- Un service de **répit à domicile** pour les proches aidants de personnes handicapées
- Une façon de faire la **différence** dans la vie d'un proche aidant et d'une personne handicapée

Les avantages SAM

- Une formation payée, à distance, à ton rythme
- Conciliation travail-famille
- Soutien et accompagnement individualisé
- Des honoraires de 20\$/h
- Travail à proximité de chez toi
- Contact avec la clientèle DI/TSA/DP
- Flexibilité d'horaire (tu choisis tes disponibilités et tes horaires de travail)



Contact Élisabeth Royer, coordonnatrice
au 819-818-5456 ou adjointe@rophcq.com pour plus d'informations

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discretion Dépassement de soi

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discretion Dépassement de soi



SAM est là pour vous offrir du
Soutien et Accompagnement à la Maison

SAM c'est...

- Un service de **répit à domicile** pour les proches aidants de personnes handicapées
- Un service offert aux proches aidants de personnes vivant avec une DI, un TSA et/ou une DP

En complémentarité
avec le SAF/SAD



Contactez Élisabeth Royer, coordonnatrice
au 819-818-5456 ou adjointe@rophcq.com pour plus d'informations

Accueil Ouverture Bienveillance Respect Discretion Dépassement de soi

Ristourne

**Partager
1,1M \$,
c'est dans
nos valeurs.**

Nous sommes fiers de partager ce montant avec nos membres et notre communauté : c'est ça, la force de la coopération.

CHÈQUE DE CROQUIS © Desjardins.com/ristourne

Desjardins
Caisse de Gentilly-Lévesque-
Rivière du Chêne

*Le montant de ristourne est attribué à la fin de l'année à la communauté croquis des croquis de la région de Québec. Ce montant est distribué à tous les membres de la communauté croquis de la région de Québec. Les membres de la communauté croquis de la région de Québec peuvent bénéficier de ce montant de ristourne. Pour connaître les conditions d'attribution, consultez le site web de la communauté croquis de la région de Québec.

**ANXIEUSE DE RETOURNER
AU TRAVAIL ?**

**VIENS RENCONTRER
NOS CONSEILLÈRES
EN ORIENTATION ET EN EMPLOI
C'EST GRATUIT!**

Services offerts dans les MRC
d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska
et de Bécancour.

1866 298-6007

sie
services intégrés pour l'emploi

Avec la participation financière de :

Québec

Bibliothèque



<i>Romans québécois</i>	
Titre du livre	Auteur
Fanette, la suite – tome 2	Suzanne Aubry
Dans l'ombre de la Sainte Mafia	Claire Bergeron
Génération 1970, tome 3	Jean-Pierre Charland
Le mystère Soline, tome 3	Marie-Bernadette Dupuy
Sur la route du tabac, tome 1	France Lorrain
Enlève la nuit	Monique Proulx
On meurt tous d'avoir vécu	Karine Vilder

<i>Romans canadiens et étrangers</i>	
Titre du livre	Auteur
Rita enquête	Claude Champagne
Sur la route avec Basho	Dany Laferrière
Le grand nombre : les années glorieuses	Pierre Lemaitre
Betty	Tiffany McDaniel
Le gosse	Véronique Olmi
État de terreur	Hillary Clinton / Louise Penny
Trois	Valérie Perrin
L'ange de Marchmont Hall	Lucinda Riley
Sans retour	Danielle Steel



<i>Romans policiers – Thrillers</i>	
Titre du livre	Auteur
Homicide point ne seras	Jean-Pierre Charland
La jeune femme et l'ogre	John Connolly
L'affaire Alaska Sanders	Joël Dickers
L'horizon d'une nuit	Camilla Grebe
Le cas Nelson Kerr	John Grisham
Dix âmes, pas plus	Jonasson Ragnar

<i>Romans jeunesse</i>	
Titre du livre	Auteur
Le pelleteur de nuages	Simon Boulerice
Les aventures de Narval et Gelato, tome 1	Ben Clanton
Le monde marin du Saint-Laurent	Cathy Faucher
Lananouille, Lana cherche une famille	Marie-Josée Gauvin
Ollie	Élise Gravel
C'est moi qui décide	Élise Gravel
Ti-Guy La Puck 2.0, tome 2	Geneviève Guilbault
Supergroin – no 1 – Contre le terrible verre d'eau	Carole Tremblay





Club de lecture

Le Club de lecture d'été est de retour. Dès la mi-juin les cahiers seront disponibles à la bibliothèque. Viens t'inscrire et obtiens plein d'activités à faire et surtout des lectures tout l'été.

Viens lire le nouveau conte qui sera installé au sentier des contes près du terrain de soccer.

Portail Biblietcie (<https://biblietcie.ca>)

Vous y retrouverez une grande quantité de ressources numériques : jeux, documents visuels, revues, prêt de livres entre les bibliothèques. Le portail est facile d'utilisation mais un guide d'utilisation est disponible à la bibliothèque si vous rencontrez quelques difficultés.



Carte accès-musée

La bibliothèque dispose de 3 cartes accès-musée pour les familles. Cette carte que l'on emprunte comme un livre permet à une famille de 4 personnes (3 enfants – 1 adulte ou 2 enfants – 2 adultes) de visiter des musées de la grande région et ce, gratuitement.

La liste de tous les musées participants vous est remise lors de l'emprunt de la carte.

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire régulier tout l'été.

Des nouveautés sont ajoutées tout au long de l'année.

Venez voir notre collection pour une lecture estivale !

Bienvenue aux nouveaux arrivants, jeunes et adultes, de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

L'équipe de la bibliothèque

Horaire des navires

Les principaux navires de croisière dont la visibilité est probable au Cap à la roche en 2022,

Entre 6 heures et 24 heures, 150 passagers et plus,

**Dû à la Covid-19, beaucoup d'incertitude demeure :
l'annulation ou l'ajout des croisières de dernière minute est possible**

Les heures sont approximatives et peuvent varier pour plusieurs raisons : marée, vent, départ retardé, devancé ou même annulé

Date	Navire	Direction	Heure	Pavillon	Longueur (m)	Passagers
6 mai	Ocean Navigator	ouest	21.30	Bahamas	104	150
9 mai	Ocean Voyager	ouest	21.30	Bahamas	104	216
20 mai	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
21 mai	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
27 mai	S S Navigator	ouest	22.00	Bahamas	172	530
3 juin	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
4 juin	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
17 juin	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
18 juin	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
1 juil.	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
2 juil.	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
16 août	Amadea	ouest	21.30	Bahamas	193	848
19 août	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
20 août	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
2 sept.	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
3 sept.	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
4 sept.	Ocean Explorer	ouest	21.00	Bahamas	104	216
5 sept.	Viking Star	ouest	19.30	Norvege	228	930
7 sept.	Viking Star	est	23.30	Norvege	228	930
16 sept.	Zaandam	ouest	21.00	Bahamas	237	1440
17 sept.	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
18 sept.	Le Bellot	ouest	21.30	France	132	264
19 sept.	Star Pride	ouest	20.00	Bahamas	133	212
19 sept.	S S Navigator	ouest	22.30	Bahamas	172	530
20 sept.	Insigna	ouest	22.00	Iles Marshall	181	864
28 sept.	VikingStar	ouest	21.30	Norvege	228	930
29 sept.	Amera		22.30	Bahamas	204	840
30 sept.	Zaandam	ouest	21.00	Pays-Bas	237	1440
1 oct.	Zaandam	est	22.30	Pays-Bas	237	1440
10 oct.	Insigna	ouest	22.00	Iles Marshall	181	864
11 oct.	S S Navigator	ouest	22.30	Bahamas	172	530
11 oct.	Star Pride	ouest	19.30	Bahamas	133	212
31 oct.	Insigna	ouest	22.30	Iles Marshall	181	864

Vous pouvez suivre un navire en direct sur le Web au <https://www.marinetraffic.com/fr/ais/home/centerx>

Note : Les croisières régulières du CTMA des Îles de la Madeleine sont annulées pour 2022.

Les données proviennent des ports de Montréal et Québec qui ne peuvent en garantir l'exactitude.
L'Association des Croisières du Saint-Laurent a été une aide précieuse pour la collecte de ces données.

Gracieuseté de, *Marcel Demers*

Information générale

Quand c'est urgent !

Composez le 911



Ambulance



police



pompier

Police	819 298-2211
Pompiers	819 288-5694
Abus envers les aînés	811 info-social 911 ou 1 888 489-2287

SSIRMRCB (permis de feu)
1-819-288-5694

Quand ce n'est pas urgent !

MUNICIPALITE :

CENTRE ADMINISTRATIF

N° de téléphone : 819 292-2085

Heures d'ouverture

Mardi au jeudi : de 9 h à 12 h
de 13 h à 17 h

Directrice générale	France Grimard
Adjointe administrative	Samantha Jalbert
Travaux publics	Stéphane Tousignant & Alexandre Labarre 819 695-0733
Inspecteurs en bâtiment	1 819 298-3300 poste 228
Office d'habitation Au Cœur du Québec	1 833 467-2166

Info-Crime : 1 800 711-1800

L'ANCRER

L'équipe

Rédaction :	Samantha Jalbert France Grimard
Correction :	Claudette Demers Madeleine Pelletier
Mise en page :	Samantha Jalbert
Impression :	Imprimerie Sainte-Croix inc.

Le prochain journal paraîtra en **septembre 2022**.
Date limite pour soumettre vos articles pour la
prochaine parution : **15 août 2022**.
Tout document reçu après cette date ne pourra
être publié dans ce numéro.

Important

Vous pouvez aller lire l'Ancrerie sur le site internet
de la municipalité : www.deschaillons.ca

Si vous désirez ajouter votre courriel à notre liste
d'envoi, vous n'avez qu'à téléphoner ou envoyer
un courriel à la municipalité et il nous fera plaisir
de vous y ajouter.

BIBLIOTHEQUE : HORAIRE



Mardi :	de 17 h 30 à 19 h
Jeudi :	de 12 h 30 à 15 h
Samedi :	de 9 h à 12 h

Coordonnatrice : Hélène Quesnel

N° de téléphone : 819 292-2483



Bibliothèque Deschaillons

Biblio101@reseaubibliocqlm.qc.ca

LIGNES D'INTERVENTION PREVENTION SUICIDE :

✓ Centre de prévention Suicide Accalmie 24 h. 7/7 jours	1 866-Appelle (277-3553)
✓ Tel-Jeunes 24 h. 7/7 jours	1 800 263-2266
✓ Tel-Écoute Du lundi au vend. : 18 h à 22 h Dimanche : 18 h à 21 h	819 376-4242

➔ Chalet des sports 819 292-3377
Adresse : 212, 14^e Avenue

➔ Salle municipale 819 292- 2991
Adresse : 960, 4^e Rue



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

1596, route Marie-Victorin
Deschaillons-sur-Saint-Laurent G0S 1G0
Courriel : administration@deschaillons.ca
Site web : www.deschaillons.ca



Municipalité de Deschaillons